



**Habilitation électrique : Travaux d'ordre non électrique**  
**Indice H0v B0 Exécutant**  
**Recyclage**

*FORMACODE : 24049 - 24095*

**OBJECTIFS**

Organiser et réaliser des travaux d'ordre non électrique en toute sécurité dans un environnement présentant des risques électriques.

Se déplacer, évoluer et manipuler du matériel et outillage de façon adaptée en fonction des risques électrique que présente l'environnement.

Réaliser le balisage de la zone de travail et la surveillance du personnel et des accès à cette zone.

Rendre compte de son activité.

**TYPE DU PUBLIC**

Personnels désignés encadrant une équipe qui réalise des travaux à proximité d'un risque électrique : chefs d'équipe, chefs de chantier, conducteurs de travaux, agents de maintenance...

**PREREQUIS**

Avoir suivi la formation initiale.

**PÉDAGOGIE**

**OUTILS ET MOYENS**

▶ **Méthodes pédagogiques**

Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques.

▶ **Moyens techniques**

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperbord.

TGBT, armoire électrique ou platine pédagogique, poste HTA selon les sites et moyens de balisage.

▶ **Moyens humains**

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

**ÉVALUATION**

Évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510 en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur.

- Un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formateur est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire.

*Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans.*

- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

▶ Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.



## CONTENU

### THEORIE

- ▶ Les grandeurs électriques • Les effets du courant sur le corps • Les zones d'environnement • Les titres d'habilitation • Les équipements de protection • La conduite à tenir en cas d'accident
- ▶ **Organiser des travaux d'ordre non électrique sur un chantier**  
Les zones de travail • La surveillance électrique.

### PRATIQUE

- ▶ **Exercices sur :**

Le repérage des environnements ou locaux à risques • Le déplacement et l'évolution dans cet environnement • Le balisage de la zone de travail • La surveillance du personnel et des accès à cette zone • Le comportement adapté en fonction des risques • La manipulation du matériel et outillage et le compte rendu de son activité.

*Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.*

*Cette formation est conforme à la norme NF C 18-510.*

## MODALITÉS

Durée : 7 heures

Se référer à la proposition commerciale

Cette formation peut être éligible au CPF

(voir sites internet : [intercariforef.org](http://intercariforef.org) et [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr))